



CLASSE RELAIS

Etablissement de rattachement :
Collège Romain Rolland
6 rue de Marseille
78500 SARTROUVILLE

Responsable du dispositif :
Mme Lorrin, Chef d'Etablissement du Collège

Educatrice de la Ligue de l'Enseignement :
Sophie Bellavoine

Coordonnateur Pédagogique :
Nicolas Janaud

Tél. : 01 30 86 19 40
Fax : 01 39 57 33 28

E-mail : classe-relais.sartrouville@laposte.net



Fonds social européen

Cette action bénéficie d'un cofinancement du Fonds Social Européen

Calendrier des sessions de la classe relais 2008-2009

- L'année est découpée en **4 sessions de 6 semaines** chacune pouvant accueillir **6 élèves maximum (niveaux 6ème, 5ème (et 4ème uniquement pour la première session))**.
- Une réunion-bilan avec les équipes des collèges d'origine des élèves se tiendra le Vendredi après-midi de l'avant dernière semaine de chaque session.
- Elle a notamment pour objectif de **préparer au mieux le retour de chaque élève en classe d'origine**.
- L'équipe de la classe relais accueille les élèves admis et leur famille le **1er Vendredi après-midi de la nouvelle session (14H à 16H) : présence obligatoire**.

Session	Date limite acceptation dossiers	Date Commission Admission	Date Session	Date Réunion-bilan Avec équipes d'origine
Session 1	Lundi 22 septembre 2008	Lundi 29 septembre 2008	Du Vendredi 3 octobre au vendredi 29 novembre 2008	Vendredi 22 novembre 2008
Session 2	Lundi 24 novembre 2008	Lundi 1er décembre 2008	Du Vendredi 5 décembre 2008 au vendredi 30 janvier 2009	Vendredi 23 janvier 2009
Session 3	Lundi 26 janvier 2009	Lundi 2 février 2009	Du Vendredi 6 février au Vendredi 3 avril 2009	Vendredi 27 mars 2009
Session 4	Lundi 30 mars 2009	Lundi 6 avril 2009	Du Vendredi 10 avril au Vendredi 12 juin 2009	Vendredi 5 juin 2009

Attention à la date limite d'acceptation des dossiers, car l'équipe de la classe relais doit avoir le temps de rencontrer les élèves et leurs parents **avant la Commission d'Admission**.

NB : Chaque session dure 25 jours et peut être entrecoupée de vacances scolaires.

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45/9H15	Accueil	Accueil		Accueil	Accueil
9H20/10H15	Technologie	Anglais		Technologie	Français
10H35/11H30	Technologie	Mathématiques		Techno. + Arts Plast.	Mathématiques
11H35/12H30	Prévention santé	Conteur		Français	Arts Plastiques
REPAS					Après Repas : Bilans
13H45/14H45	Atelier expression	EPS		Anglais	
14H50/15H45	Atelier expression	EPS		Technologie	Réunion d'équipe
16H05/17H00	Accompagnement pédagogique ou entretien individuel			Accompagnement pédagogique ou entretien individuel	

La Classe Relais, qu'est-ce que c'est ?

Pour qui ?

- Un groupe de 6 élèves maximum scolarisés dans un des collèges du bassin de Poissy/Sartrouville, en classes de 6ème, de 5ème (et de 4ème pour la 1ère session), ou déscolarisés.
- Des élèves se trouvant en difficulté : en situation de risque de décrochage scolaire (manque d'intégration, isolement...) ou déjà entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire (absentéisme, perturbations, démotivation, évitement des cours par des retards, des visites à l'infirmerie fréquents...), et pouvant avoir une attitude d'opposition vis-à-vis des adultes et de la règle.

Pour quoi ?

- Prévenir le décrochage scolaire.
- Aider l'élève à restaurer une image positive de lui-même en favorisant des activités d'expression de soi et de socialisation. A apprendre le goût de l'effort en classe, en favorisant une démarche d'apprentissage et l'acquisition de méthodes de travail.
- Réconcilier l'élève et sa famille avec l'institution scolaire.

Comment ?

- Par un engagement volontaire de l'élève dans le dispositif et un partenariat véritable de sa famille avec l'équipe de la classe relais.
- Par une pédagogie spécifique visant l'apprentissage de savoirs-faire : travail et attention.
- En nous appuyant sur un thème commun

interdisciplinaire et un projet de session permettant aux élèves une réalisation personnelle (un film d'animation).

- Par la mise en place d'un cadre clairement défini avec le jeune.
- Par des temps d'écoute et de parole, en groupe ou en individuel, et par un travail avec les différents acteurs de la vie de l'enfant (famille, partenaires sociaux ...).

Accompagnés par qui ?

- Une équipe éducative composée d'une éducatrice de la Ligue de l'Enseignement des Yvelines, un coordonnateur et des professeurs volontaires du collège Romain Rolland. Cette équipe se réunit toutes les semaines le vendredi après-midi.
- L'Assistante Sociale, la Conseillère d'Orientation-Psychologue, le médecin scolaire, les infirmières, les CPE et les assistantes pédagogiques du collège.
- L'ensemble de l'équipe reste en lien avec les collèges d'origine par le biais de leurs homologues, des Principaux d'établissement, et des personnes référentes des élèves.

Combien de temps ?

- Chaque session (non reconductible) dure 6 semaines environ, soit 25 jours. L'emploi du temps hebdomadaire compte 20 heures de cours, ainsi que des heures d'aide aux devoirs et d'entretiens individuels.
- L'éducatrice établit un suivi des élèves sur une période d'au moins 2 ans, après leur passage en classe relais. L'équipe de la classe relais reste à leur disposition pour toute aide possible.

La communication entre la classe relais, les familles et les collèges d'origine

- La famille et le référent du collège d'origine reçoivent chaque semaine la fiche de suivi de l'élève ainsi que son emploi du temps.
- Le partenariat avec les familles est indispensable avec un minimum de 2 entretiens dans la session et un appel téléphonique par semaine à l'éducatrice pour faire le point.
- Une réunion bilan est prévue avec les équipes éducatives d'origine le vendredi après-midi en fin de 5ème semaine afin de préparer le retour de l'élève dans sa classe.

La démarche d'inscription

Avant la Commission d'Admission (CA) :

- Le Principal, son adjoint, un C.P.E, un professeur principal ou un autre référent de l'élève, peuvent présenter un dossier de candidature **complet au moins une semaine avant** une CA (Cf. calendrier).
- L'éducateur et le coordonnateur rencontrent l'élève et son « référent ».
- La famille et l'élève rencontrent l'éducateur et le coordonnateur.
- Le dossier admis est ensuite présenté en C.A par le ou les représentants du collège d'origine de l'élève.

L'entrée en classe relais est un engagement volontaire de l'élève et une adhésion de sa famille au projet proposé est indispensable